

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1997)  
**Heft:** 103

**Artikel:** Défendre la Suisse  
**Autor:** Tscharner, Bénédict de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847833>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Défendre la Suisse

**A**u moment où la justice française s'apprête à juger Maurice Papon, l'intérêt que porte la France à la Suisse des années de guerre reste relativement limité et dans l'ensemble objectif. Est-il dès lors utile que la Suisse officielle s'emploie à créer un débat en France pour rectifier les contrevérités, combler les lacunes ou nuancer les propos de présentations quelque peu unilatérales, peu nombreuses par ailleurs ?

On peut, certes, regretter qu'une importante chaîne de télévision française se soit contentée de reprendre un reportage de la BBC, reportage fort contestable et contesté au demeurant, au lieu de se pencher elle-même sur le sujet. Les quelques minutes de droit de réponse offertes à un porte-parole du Conseil fédéral après la diffusion du film constituèrent bien sûr un geste appréciable, mais ne parvinrent sans doute pas à corriger le déséquilibre causé par le film.

En France comme ailleurs, ce sont moins les prises de position gouvernementales qui ont de l'impact - encore que je sois reconnaissant au journal *Le Monde* d'avoir accepté de publier en date du 16 juillet 1997 l'article du ministre suisse des affaires étrangères, le Conseiller fédéral Flavio Cotti, sous le titre "La Suisse n'a pas peur d'affronter son passé" - que les témoignages de citoyens suisses ayant personnellement vécu ces événements : des hommes politiques, des académiciens et, puisque tout tourne autour



du rôle des banques, des banquiers. On en a entendu quelques-uns en Suisse ; encore faudrait-il que leur voix se fasse entendre au-delà de nos frontières.

En France aussi, des personnalités pourraient contribuer au débat sur la Suisse des années 39-45 de manière constructive, en faisant part notamment de leur expérience personnelle. Je pense, par exemple, au témoignage apporté par le Général Pierre Guillaud de Bénouville dans son entretien avec Antoine Bosshard au sujet du rôle pivot que la Suisse a joué pour la Résistance française (*Journal de Genève* du 27 octobre 1997). Je suis reconnaissant au Centre de documentation juive contemporaine (17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004

Paris) de montrer la remarquable exposition sur "Les chemins de passage" et d'organiser un colloque sur "La Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale" prévu pour le début du mois de décembre.

D'autres occasions se présenteront sans doute au cours des mois à venir pour faire découvrir une autre Suisse, notamment dans le contexte de la célébration des 150 ans de la Constitution suisse l'année prochaine et à l'occasion de la visite d'État en Suisse de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République.

Ne nous laissons pas obnubiler par le souci de soigner ou d'améliorer ce qu'on appelle l'image de la Suisse.

Plus importantes seront les actions concrètes entreprises en Suisse même, comme les versements du "Fonds en faveur des victimes de l'Holocauste/Shoah dans le besoin", la liquidation des comptes en déshérence ainsi que la publication des rapports de la commission indépendante des historiens.

Seule comptera en définitive la réalité d'une Suisse ouverte, solidaire et capable d'affronter les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est là que le vrai travail nous attend.

**Bénédict de Tscharnier**

Ambassadeur de Suisse  
en France